

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	
Délibération n° 5	Conseil Municipal du lundi 12 avril 2021
FINANCES	Domaine de compétence : 7.1 – Décisions budgétaires
<p>Le Lundi Douze Avril deux mille vingt et un à 17 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 01/04/2021</p> <p>Membres présents : 24 puis 25 (Arrivée de Madame Christelle BEAURAIN à 17 h 45)</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 6</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 1</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 2 puis 1 (Arrivée de Madame Christelle BEAURAIN à 17 h 45)</p> <p>Nombre de votants : 31</p> <p>Affiché le 15/04/2021</p> </div> <p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Franck TINDILLER, Madame Nathalie TILLIER, Madame Christelle BEAURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, Adjoint, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Frédéric CADET, Madame Sophie DENEUX, Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Grégory HURTREL à Madame Justine GOSSELIN, Madame Marie-Antoinette LISIK à Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Catherine SIBLISKI à Monsieur Franck TINDILLIER, Madame Marine NEMPONT à Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : 1</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Xavier BRASSART, Madame Christelle BEAURAIN (Arrivée à 17 h 45)</p> <p>Votants : 31</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Adrien BACLET</p>	
Objet : Budget Principal de la Ville - Budget Primitif 2021	
Rapporteur : Monsieur le Maire	
Synthèse de la délibération :	Il est proposé d'adopter le Budget Primitif 2021 du budget principal de la VILLE

Après avoir délibéré sur le compte administratif et sur l'affectation des résultats de l'exercice 2020, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le Budget Primitif 2021 du budget principal de la Ville dont les chiffres vous ont été communiqués et dont les équilibres sont les suivants :

Section de fonctionnement :

- Recettes : **17 159 833,61 €**
Dont excédent reporté : 1 859 372,97
- Dépenses : **17 159 833,61 €**

Section d'investissement :

- Recettes : **10 214 892,83 €**
o Dont restes à réaliser recettes : 873 773,45
- Dépenses : **10 214 892,83 €**
- Dont solde d'exécution reporté : - 1 022 501,53
o Dont restes à réaliser dépenses : 1 455 284,69

VILLE - Affectation des résultats année 2020

Libellé	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)
Opérations Réalisées en 2020	14 921 718,32	15 488 565,70	566 847,38	2 937 081,62	2 902 834,96	-34 246,66
Résultats 2019 reportés		2 896 538,36	2 896 538,36	988 254,87		-988 254,87
Résultats année 2020	14 921 718,32	18 385 104,06	3 463 385,74	3 925 336,49	2 902 834,96	-1 022 501,53
Restes à Réaliser 2020				1 455 284,69	873 773,45	-581 511,24
Résultat Global			3 463 385,74			-1 604 012,77

Résultat de fonctionnement dégagé en 2020	3 463 385,74	
Affectation obligatoire à l'investissement	1 604 012,77	Compte 1068 - R.I - Excédents de fonctionnement capitalisés
Excédent de fonctionnement reporté en 2021	1 859 372,97	Compte 002 - R.F. Excédent antérieur reporté fonctionnement
Déficit d'Investissement reporté en 2021	1 022 501,53	Compte 001 - D.I - Déficit antérieur reporté Investissement

	Dépenses	Recettes
1068 - R.I : Excédent de fonctionnement capitalisé		1 604 012,77
002 - R.F : Excédent antérieur reporté en Fonctionnement		1 859 372,97
001 - D.I : Déficit antérieur reporté Investissement	1 022 501,53	
Restes à Réaliser Recettes		873 773,45
Restes à Réaliser Dépenses	1 455 284,69	
Solde	2 477 786,22	4 337 159,19
Solde Excédentaire :		1 859 372,97

La délibération est adoptée par 29 voix pour et 2 contre.

Vu pour être affiché le 15 Avril 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.